

■ L'enjeu territorial du vieillissement

Le vieillissement peut-être considéré comme une opportunité pour le développement local notamment au travers la satisfaction des besoins exprimés par les seniors : demande de soins, de loisirs...

Le Limousin semble disposer d'avantages intéressants : paysages, climat, densité de population, calme social... caractéristiques généralement recherchées par les seniors et qui la classent, d'après des rapports officiels (DIACT, 2006), parmi les régions attractives au niveau des retraités.

Ainsi, les territoires gagnants dans les prochaines décennies seront notamment ceux qui ont été capables d'investir dans leur attractivité (touristes, retraités...). En effet, les retraités dépensent leurs revenus dans l'économie locale et alimentent ainsi une demande de biens et services qui peut constituer une source pérenne de croissance économique. C'est donc une opportunité à saisir pour développer de nouveaux secteurs spécifiques d'activités.

Néanmoins, il faudra bien penser l'articulation entre économie présente et économie productive ainsi qu'entre besoins locaux et besoins extérieurs. Seule une approche territoriale globale permettra d'éviter des phénomènes de ségrégation spatiale ou des sentiments de frustration de la part des populations locales.

Les loisirs et la santé apparaissent comme les principaux domaines d'activités qui devraient être concernés par l'industrie de la retraite. Or le sport est à l'interface de ces deux champs d'activités. Il sera donc nécessaire d'envisager la complémentarité de ces trois secteurs, qui peut déboucher sur la création de multiples structures et d'emplois qualifiés.

Cependant, l'ampleur de cette industrie de la retraite en Limousin dépendra bien sûr des hypothèses posées sur le devenir de la retraite en France, l'évolution des modes de vie des retraités ainsi que des comportements de consommation des prochaines générations de seniors.

De même, il faudra analyser quelle est la culture sportive des futurs retraités pour comprendre quelles seront leurs demandes en matière de pratiques sportives.

■ Quelle politique d'attraction des retraités

Au regard de résultats issus de la réalisation :

- d'un **état des lieux** sur les types de pratiques, de motivations ou de dépenses en fonction du profil sociodémographique,
- de la **reconstitution des cycles individuels** qui permettent d'expliquer la pratique sportive des seniors
- et de l'**appréciation de la satisfaction des seniors** concernant l'offre de services sportifs proposés en Limousin,

Il sera possible de définir quels types de pôles de qualité de vie et de services les territoires du Limousin auront besoin pour capter ce public.

Toutefois, au vu des éléments d'ores et déjà disponibles, trois domaines seront certainement au centre des débats : le tourisme senior, le sport santé et le sport loisir.

Par ailleurs, face aux hypothèses relevées, il sera nécessaire de faire des préconisations en matière d'amélioration de l'offre face aux attentes et besoins des seniors. Il sera également déterminant d'affiner l'évolution des compétences nécessaires pour encadrer ces pratiques et d'identifier de quelle façon il est opportun que le Limousin intègre ce genre de spécialité dans son offre de formation.

■ Ce document est une extraction d'une étude réalisée par l'Observatoire du sport en territoires limousins « **Point sur : Le sport et les seniors** », qui est téléchargeable sur les sites internet de la Région Limousin (www.cr-limousin.fr), de la Préfecture du Limousin (www.limousin.pref.gouv.fr), du CROS Limousin (<http://limousin.franceolympique.com>) et du CDES (www.cdes.fr).

■ Le comité de pilotage de l'Observatoire du sport en territoires limousins est constitué de :

- la Direction régionale jeunesse et sports du Limousin,
- La Région Limousin, service Sports et développement des loisirs sportifs,
- Le Comité régional olympique et sportif du Limousin,
- L'INSEE Limousin,
- Prisme Limousin,
- CREPS Limousin.

■ Ce «Point sur» est diffusé en préfiguration d'une étude «Sport et seniors» qui va être conduite au cours de l'année 2008.

■ Ce document a été réalisé par Jean-Jacques GOUGUET et Nathalie HENAFF du Centre de droit et d'économie du sport.

Contact : Nathalie HENAFF
henaff@cdes.fr



Avril 2008
N°2

Edito

Evelyne RATTE
Préfet de la Région Limousin
Préfet de la Haute-Vienne

Jean-Paul DENANOT
Président du Conseil Régional
du Limousin

Dans le cadre de l'« Observatoire du Sport en Territoires Limousins » et après l'étude sur les sports de nature, l'Etat et la Région ont décidé de conduire une nouvelle réflexion et analyse sur un thème à fort potentiel de développement pour les territoires.

Thème transversal par excellence, la pratique sportive des seniors, au-delà de la diversification des pratiquants sportifs, représente un enjeu important dans les domaines de la santé, de l'action sociale, du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'emploi et de la formation.

Le contexte démographique, le cadre de vie, l'image dynamique et conviviale de la région confèrent au Limousin des atouts majeurs pour le développement d'une économie résidentielle à laquelle les activités physiques et sportives doivent être largement intégrées.

Ce « point sur la pratique sportive des seniors » dresse un diagnostic prospectif à l'horizon 2027, en parfaite adéquation avec le schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT). Cette vision prospective permet d'ores et déjà de souligner quelques stratégies pour anticiper et organiser de façon durable l'évolution des activités physiques et sportives à destination des seniors.

Ces éléments seront à approfondir par des études de terrain au sein des territoires limousins.

Nous souhaitons que ce document suscite l'attention de tous les acteurs concernés afin de considérer la pratique sportive des seniors, non seulement comme une nécessité mais également une opportunité pour le développement durable du territoire régional.

Observatoire du sport en territoires limousins

Une initiative conjointe de l'Etat (DRDJS) et de la Région Limousin

LE POINT SUR : « LE SPORT ET LES SENIORS »

Jean-Jacques GOUGUET et Nathalie HENAFF, Centre de droit et d'économie du sport

Le vieillissement de la population fait partie des principales tendances lourdes qui vont affecter le fonctionnement des territoires du Limousin de demain. Aussi, ce phénomène devrait avoir, comme sur d'autres domaines, une influence sur les pratiques sportives. En effet, si le sport apparaît avant-tout pour ses pratiquants comme une activité désintéressée (plaisir, ludique...) il est aussi dorénavant de plus en plus perçu comme un outil au service d'une finalité : le bien-être et le bien vieillir.

En dépit d'une forte augmentation du nombre de naissances, le vieillissement de la population française se poursuit. En cinquante ans, le nombre de personnes de plus de 60 ans vivant en France a plus que doublé pour atteindre plus de 13 millions en 2007, soit 21,3% de la population française. Et cette tendance, d'après les projections de l'INSEE, va s'amplifier.

Ainsi, **le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait être multiplié par deux d'ici 2050. Sur 70 millions d'habitants que compterait la France en 2050, plus de 22 millions auraient plus de 60 ans, soit 1 personne sur 3** contre 1 sur 5 à l'heure actuelle.

Le vieillissement de la population française est principalement dû au Baby Boom d'après-guerre et s'en trouve par ailleurs accentué en raison de l'augmentation importante de l'espérance de vie à la naissance (10 ans en 50 ans). Ce phénomène démographique apparaît donc comme « inéluctable puisqu'il est déjà inscrit dans la pyramide des âges actuelle ».

Le Limousin vit déjà la situation que devrait connaître la France dans quelques décennies. En effet, **les personnes de plus de 60 ans représentent à l'heure actuelle près de 28% de la population régionale, faisant ainsi de cette région la plus âgée de France.**

Dans les années à venir cette situation devrait rester inchangée. Le vieillissement de la population au niveau régional va se poursuivre mais de manière moins importante qu'au niveau national. Les estimations de l'INSEE prévoient ainsi une progression des plus de 60 ans de l'ordre de 31 % pour le Limousin contre 56 % pour la France.

Si l'on s'appuie sur les données de prospective territoriale de l'INSEE concernant le Limousin, l'espace rural de la région devrait connaître un vieillissement prononcé de sa population.

Toutefois, c'est dans l'espace urbain que les seniors seront les plus nombreux (cf graphique 1). **Ils seraient 61 % d'entre eux à vivre dans les aires urbaines du Limousin et en majorité en Haute-Vienne (50%). Limoges et son aire urbaine concentrerait à elle seule 35 % des 50- 69 ans du Limousin.**

Pratique sportive des seniors

■ Ampleur de la pratique

D'après la dernière grande enquête réalisée en 2003 sur les pratiques sportives des Français, **53 % des seniors (plus de 50 ans) déclaraient pratiquer une activité physique et sportive.** On estime alors que cette catégorie d'âge représente environ 10 millions de personnes.

Toutefois, compte-tenu de plusieurs facteurs sociodémographiques (augmentation du nombre de personnes dans cette tranche d'âge, amélioration des conditions de vie et de la durée de la vie...) et dans l'hypothèse où le taux de pratique des seniors se maintiendrait à ce niveau, on peut estimer que **la pratique sportive des seniors pourrait représenter 17 millions de personnes en 2030, soit une progression de 42 % des pratiquants en 25 ans.**

Par ailleurs, le comportement sportif des seniors d'aujourd'hui est dans une certaine mesure le reflet de leurs habitudes de vie. Aussi, il est tout à fait plausible qu'étant donné les évolutions des comportements sportifs de ces dernières décennies (progression du taux d'adhésion aux fédérations sportives, augmentation de la pratique féminine, massification de certains sports...), les seniors de demain seront encore plus sportifs qu'à l'heure actuelle.

■ Quelles spécificités dans la pratique sportive des seniors ?

L'analyse des comportements sportifs des seniors d'aujourd'hui montre principalement que les seniors ont une pratique sportive qui s'estompe avec l'âge (cf graphique 2). Toutefois, ce taux de pratique est différent selon qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. En effet, alors que l'activité sportive des hommes se maintient, jusqu'à l'âge de 70 ans, à un taux de pratique supérieur à 70 %, le taux de pratique féminine chute après 60 ans.

Si l'âge apparaît clairement comme un élément qui conditionne la pratique sportive des seniors, il ne peut à lui seul expliquer l'arrêt ou l'absence de pratique sportive. Ainsi, le niveau de diplôme et le niveau de

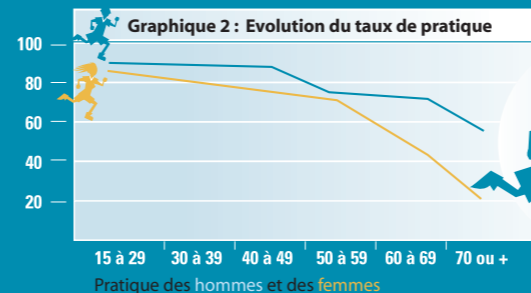
vie auraient également un impact sur la pratique des seniors.

En ce qui concerne les sports pratiqués, il semblerait que les seniors pratiquent les mêmes activités physiques et sportives que l'ensemble des pratiquants, à savoir le vélo, la randonnée pédestre et la natation. A l'inverse, certains sports, tels que les sports collectifs, les sports de combat ou les sports de glisse, semblent très peu pratiqués par les seniors.

Les seniors se distinguent par une grande assiduité dans l'exercice de leurs principales activités physiques et sportives. En effet, alors que la fréquence de leur pratique d'une manière générale est inférieure à celle des autres pratiquants sportifs (64 % des seniors déclarent pratiquer une APS plus d'une fois par semaine contre 71 % pour les moins de 50 ans), ils pratiquent plus régulièrement les sports qu'ils affectionnent. Par ailleurs, leur pratique est la plupart du temps autonome (sans encadrement) et davantage tournée vers le loisir et la détente.

■ Les motivations des seniors à pratiquer une APS

Lorsqu'on interroge les seniors sur les motifs qui les incitent à pratiquer une activité physique et sportive, ils évoquent avant tout une recherche de convivialité. Il s'agit



bien souvent d'établir un lien social, de rompre l'isolement autour d'une pratique commune : le sport. Dans un deuxième temps, les seniors recherchent dans cette pratique le moyen de répondre à un besoin de santé, que celui-ci soit préventif ou thérapeutique. Enfin, tandis que certains estiment que le sport reste le meilleur moyen de se dépenser physiquement et fait partie de leur équilibre de vie, d'autres visent la compétition et l'intensité des émotions que provoque le sport.

■ Quelles limites à la pratique sportive des seniors ?

Les problèmes de santé constituent la principale raison qui contraint les seniors à ralentir ou interrompre leur activité sportive. Toutefois, d'autres facteurs peuvent intervenir : le coût des activités, l'accessibilité de la pratique (problème de transport) ou encore l'adaptation de l'offre aux besoins et attentes des seniors. Néanmoins, si quelques études ont été en mesure pour le moment d'évaluer les freins à la pratique des seniors qui ont déjà une activité physique et sportive, peu d'éléments existent à ce jour sur les raisons de la non pratique d'autres seniors.

L'offre sportive destinée au public senior

■ L'offre du mouvement sportif

Comme il a été décrit précédemment, le public senior a des attentes et des besoins qui sont différents des autres pratiquants sportifs. Aussi, alors que les acteurs du mouvement sportif constituent les principaux prestataires d'activités spor-

tives en France, encore peu d'entre eux ont su réellement adapter leur offre globale de services sportifs.

Bien souvent, la prise en considération du public senior au sein des politiques nationales des fédérations est variable selon la discipline pratiquée, selon la représentation des seniors au sein de l'institution ou encore selon les sensibilités individuelles des dirigeants de ces institutions.

D'autre part, l'application de certaines politiques ou programmes d'actions nationaux à destination du public senior est très disparate selon les territoires et reste généralement conditionnée par des initiatives locales. **Les clubs sportifs représentent dès lors un fort enjeu dans le développement d'une offre locale adaptée aux seniors. En contact direct avec ce public, ils sont souvent les plus à même de leur proposer une pratique adaptée à leurs attentes.** Encore faut-il que les seniors soient reconnus et pris en considération au sein de l'organisation sportive.

Cependant, plusieurs fédérations sportives, la plupart du temps multisports ou affinitaires, proposent une offre adaptée aux seniors et véritablement suivie au niveau local (Fédération de Gym volontaire, UFOLEP, Fédération sports pour tous...). Par ailleurs, la Fédération française de retraite sportive (FFRS) est la seule fédération sportive en France aujourd'hui à proposer une offre qui s'adresse uniquement à un public senior (personne de plus de 50 ans).

■ Quelles offres alternatives ?

De plus en plus de structures privées, en grande majorité représentées par des salles de sport, conscientes des futurs enjeux, orientent et développent leurs produits sportifs vers les seniors. Toutefois, en dépit d'une offre assez attractive en termes d'activités et d'encadrement (horaires, accessibilité...), le principal frein à ce type d'offre reste financier. En effet, le prix d'accès à ces salles de sport privées est bien plus élevé que l'adhésion à des associations sportives traditionnelles et ne reste finalement accessible qu'à une population plutôt aisée.

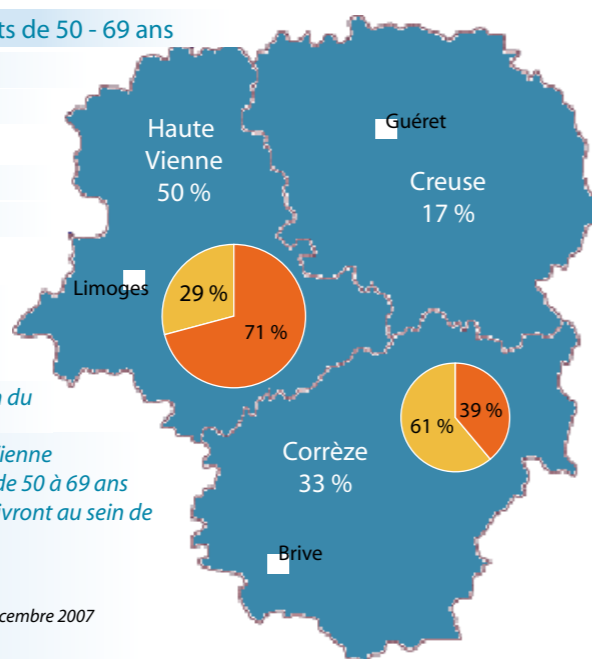
Pour des considérations plus sociales, les collectivités locales sont de plus en plus, elles aussi, sensibilisées aux seniors et à leurs conditions de vie. Dès lors, on voit ainsi émerger des actions publiques menées dans le cadre de la prévention des risques et de la lutte contre l'isolement avec comme vecteur commun l'activité physique. Au delà de l'intérêt de telles politiques, cela peut dans un premier temps permettre de capter toute une population non sensibilisée au fonctionnement du milieu sportif (son organisation, ses pratiques, ses valeurs...) et ainsi l'orienter, dans le cadre de partenariat, vers le mouvement sportif local.

Enfin, certains foyers ou clubs du «troisième âge» proposent également à leurs adhérents, dans le cadre de leurs activités et animations socioculturelles, quelques activités physiques et sportives telles que des randonnées, de la danse ou des tournois de pétanque... Toutefois, l'objectif principal des personnes qui se réunissent dans ce type de structures est avant tout d'établir un lien social.

Graphique 1 : Répartition territoriale des personnes de 50 - 69 ans en Limousin en 2030

Limousin :	194 000 habitants de 50 - 69 ans
- Espace urbain :	119 000 (61 %)
- Espace rural :	75 000 (39 %)

- Aire urbaine
- Hors aire urbaine



Lecture graphique

- En 2030, 61 % des personnes âgées de 50 à 69 ans vivront dans l'espace urbain du Limousin
- En 2030, le département de la Haute-Vienne concentrera 50 % des personnes âgées de 50 à 69 ans résidant en Limousin. Parmi eux, 71 % vivront au sein de l'aire urbaine de Limoges.

Source : INSEE Limousin, Limousin horizon 2030, décembre 2007

Le poids des seniors dans les licences sportives en 2006

Sur plus de 12 millions de licences sportives délivrées en 2006, plus de 2,2 millions ont été attribuées à des hommes et des femmes âgés de 50 ans et plus.

Sur 109 fédérations sportives agréées en 2006, 11 d'entre elles concentrent 60 % des licences seniors. La Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire est la fédération qui rassemble le plus grand nombre de licences seniors (265 000).

Par ailleurs, 70 % des licences seniors sont délivrées à des individus âgés de 50 à 64 ans.